

Arrêté relatif à la réserve naturelle de la tourbière des Royes et de la Saigne des Rouges-Terres

Communes de Saignelégier, du Bémont et de Montfaucon

Plan B : Milieux naturels, éléments géomorphologiques, éléments historico-culturels

Échelle : 1 : 7'500

MENSURATION OFFICIELLE	
ÉTABLI ET IMPRIMÉ AVEC LES DONNÉES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE	10 FÉVRIER 2025

AUTORITÉ CANTONALE		
CONSULTATION	
DÉPÔT PUBLIC	
ADOPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURALE	
AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA	LA PRÉSIDENTE	LE CHANCELIER



Légende

- Limites administratives**
- Limite cantonale
 - Limites communales
 - Périmètre de l'arrêté RSJU 451.xxx

- Éléments historico-culturels**
- IVS voies historiques
 - Mur de pierres sèches
 - Murs de tourbe
 - Vestiges de moulin

- Zones de Protection**
- Zone A
 - Zone B

- Éléments et milieux naturels**
- Réserve naturelle : biotopes d'importance nationale et zones-tampon

- Éléments géomorphologiques**
- Dolines
 - Pâturage boisé
 - Bas-marais d'importance locale

